

REGLEMENT INTERIEUR

Déroulement des répétitions :

- Chaque choriste doit se sentir concerné et apporter sa participation au bon fonctionnement de la chorale.
- Les choristes s'engagent sur un planning trimestriel de présence; aux concerts et répétitions.
- Les répétitions se déroulent le mercredi soir à la gare du nord de 20h00 à 22h00.
- Les choristes doivent arriver dès 19h45 afin de démarrer à 20h précises. Ils réserveront le temps de convivialité et d'échange après 22 h.
- Des week-end de travail sont organisés chaque trimestre, selon le planning prévu par le chef de chœur.
- En général les premiers mercredis de chaque mois, les choristes travaillent en pupitres.
- Les informations concernant les choristes seront données à la mi répétition.
- Pour respecter le travail de chacun, il faut éviter les distractions susceptibles de déconcentrer les choristes (discussions, remarques, rigolades...).
- Il est important que chacun fournisse un travail individuel, soit présent à toutes les répétitions, et s'excuse auprès du chef de chœur en cas d'absence.
- A l'approche des concerts les choristes devront prendre part à la générale pour pouvoir participer au concert.
- Lors de la remise des partitions les choristes absents devront faire une démarche personnelle au niveau de chaque pupitre.

Cas de création d'un concert ou d'un spectacle:

- 1) Le choix du spectacle ainsi que son contenu est proposé par le chef de chœur et est validé par le conseil d'administration.
- 2) Le Conseil d'Administration est souverain dans la gestion de ses concerts et notamment dans le cas d'une création.

Gestion des salles et des concerts :

La réservation des places de devant par les choristes n'est autorisée que pour des personnes à mobilité réduite.

Après chaque concert les choristes rangeront matériel et décors, et nettoieront la salle, des choristes désignés feront un état des lieux pour remettre la salle ou l'église en l'état.

A Pézenas, le 23 Septembre 2009

La Présidente
Véronique COMBES